



**2020**



- Rencontre des acteurs du monde animal
- 1<sup>er</sup> comité partenarial
- Définition de 4 axes de travail et élaboration du plan d'actions

**2021**



- Vote Conseil municipal 26 janvier
- Déclinaison opérationnelle des actions avec le comité partenarial
- Lancement des actions

**2022**



- Lancement de recrutement de citoyens volontaires pour intégrer le Comité partenarial
- 9<sup>e</sup> ville au classement L214
- Comités partenarial

**2023**



- 4<sup>e</sup> ville au classement L214
- 1<sup>ère</sup> journée mondiale des animaux à Pessac
- Comités partenarial
- Bilan du plan d'actions



**MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS**



## Une démarche concertée et partenariale

- » 8 réunions du comité partenarial « cause animale de Pessac »
- » 3 temps spécifiques: Fresque des animaux, Conférence à destination des acteurs de la cause animale sur la lutte contre la maltraitance animale, réunion de travail de co-construction des actions 2024-2026

### » Associations de la faune sauvage :

Ligue de Protection des oiseaux, Tous aux abris, Ecosire du Bourgaillh

### » Associations de la médiation animale :

École de chien guide Aliénor, Handichiens, Sur le chemin d'Ège,  
le Centre équestre de Romainville

### » Associations des animaux domestiques :

Croquettes et Macadam, École du chat libre de Bordeaux,  
À l'Eau Terre Neuve

### » Associations luttant contre la maltraitance animale :

Maison SPA de Bordeaux, L214, Spa de Bordeaux et du Sud-Ouest

### » Associations et habitants engagés en faveur de la cause animale :

Parti animaliste, Sciences Patates, personnalité, citoyens volontaires  
et élus municipaux de Pessac.





## »» 20 actions

### AXE 1

**SENSIBILISER  
AU RESPECT ET  
AU BIEN-ÊTRE  
DES ANIMAUX  
(7 actions)**

### AXE 2

**AGIR POUR UNE  
MEILLEURE  
COHABITATION  
HOMME/ANIMAL  
EN VILLE  
(3 actions)**

### AXE 3

**S'ENGAGER  
EN FAVEUR  
DU BIEN-ÊTRE  
ANIMAL  
(6 actions)**

### AXE 4

**INFORMER ET  
COMMUNIQUER  
SUR LE BIEN-ÊTRE  
ANIMAL  
(4 actions)**





## »» Bilan à mi-parcours







Réalisation d'une exposition grand public sur la cause animale et l'état d'avancement du plan d'actions de Pessac

*Journée mondiale des animaux de Pessac du 7 octobre 2023*



## Bilan à mi-parcours

- » 15% des actions sont réalisées et terminées – 3 actions 
- » 55% des actions réalisées et reconduites – 11 actions 
- » 25% des actions sont partiellement engagées – 5 actions 
- » 5% d'actions sont non réalisables – 1 action (Intégrer la thématique dans la future Maison de la Transition écologique et citoyenne) 
- » Réalisation de projets ou actions non programmés au début: dossiers maltraitance animale, opération de sauvetage d'animaux, suivi des populations d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (sanglier).





## Bilan à mi-parcours

- » La Ville est reconnue nationalement pour son action en faveur de la cause animale: classement L214, Parti animaliste, experts, associations, collectivités)
- » Des attentes fortes du comité partenarial cause animale et des Pessacais
- » Des actions à faire évoluer (ou fusionner) pour mieux traiter les enjeux
- » Des actions à rajouter pour coller à la réalité du terrain
- » Des nouvelles thématiques à intégrer pour enrichir le plan d'actions





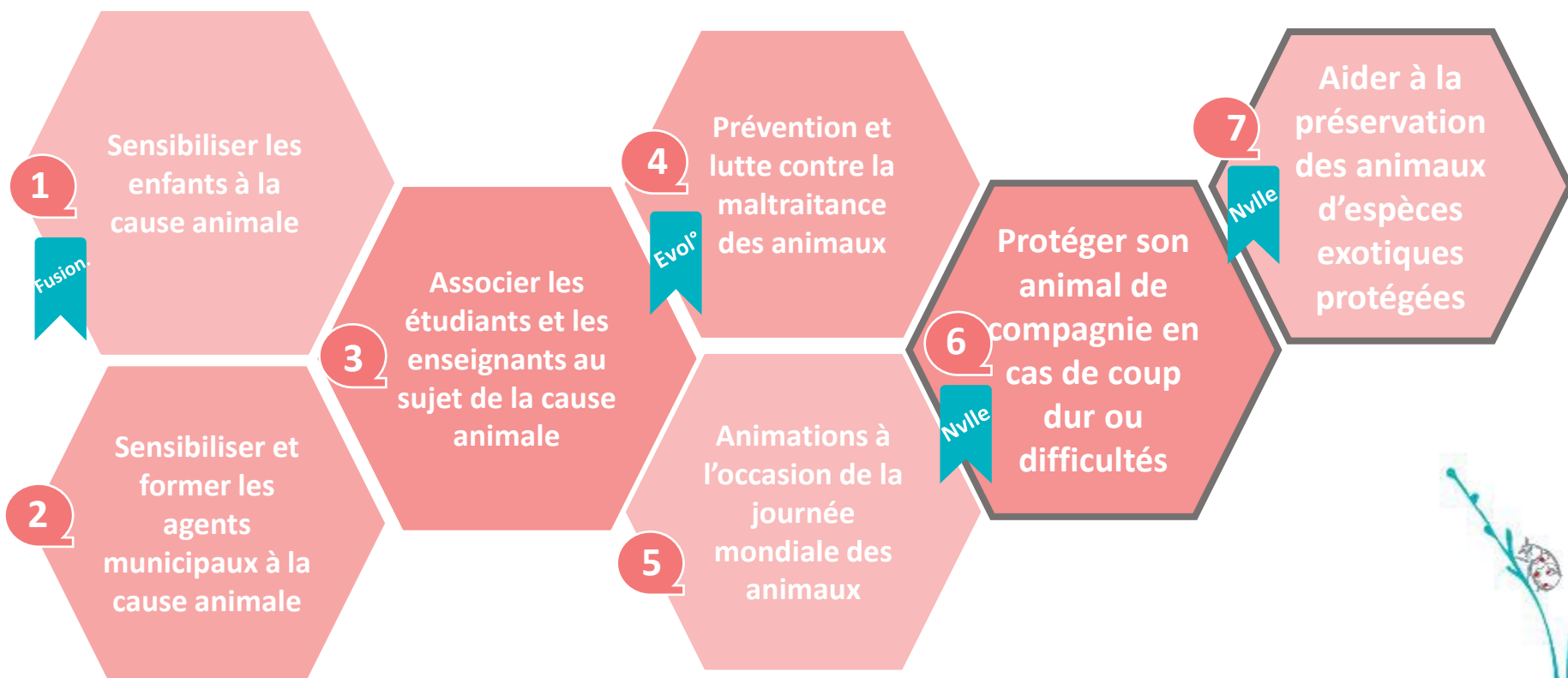
## Un plan d'actions enrichie avec 24 actions

- » 42% d'actions reconduites et maintenues- 10 actions
- » 4% d'actions fusionnées pour une meilleure efficacité (3 actions en 1)
- » 21% d'évolution d'actions pour s'adapter aux enjeux et réalité du terrain – 5 actions
- » 33% de nouvelles actions pour enrichir les domaines d'intervention de la Ville sur la cause animale – 8 actions
- » Des actions supprimées car sans objet actuellement – 2 actions





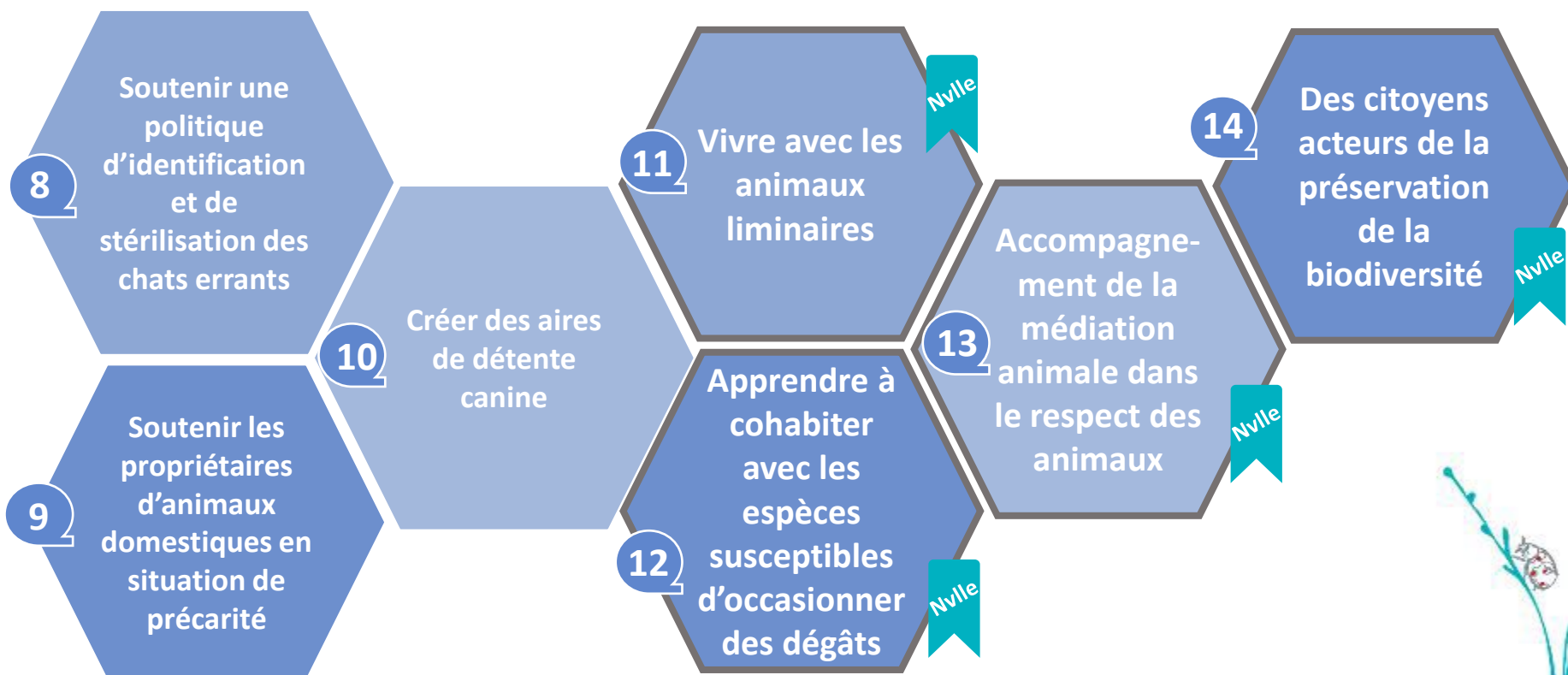
## Axe 1 : Sensibiliser au respect et au bien-être des animaux – 7 actions







## Axe 2 : Agir pour une meilleure cohabitation Homme/animal en ville – 7 actions





## Axe 3 : S'engager en faveur de la cause animale – 6 actions

15

Evol°

Suivi de la clause sur le bien-être animal du contrat de la restauration collective

17

Evol°

Sensibiliser les structures d'accueil (EHPAD, IME, ESAT, résidences pour personnes âgées) à l'accueil des animaux

18

Evol°

Poursuivre l'action engagée de la Ville en faveur de la cause animale

20

Expérimentation de journée d'accueil de son chien au travail

16

Sensibiliser les usagers des restaurations scolaires et administrative aux alternatives aux repas avec viande

19

Evol°

Engager un dialogue visant à interdire la pratique de la pêche dans les parcs municipaux

Nville



## Axe 4 : Informer et communiquer sur la cause animale – 4 actions

21

Faciliter l'accès  
à l'information  
aux usagers

24

Réaliser des  
campagnes de  
communication  
et de  
sensibilisation à  
la cause animale

Nville

23

Garantir la  
transparence des  
actions menées  
en faveur de la  
cause animale

22

Faire connaître  
les structures  
et dispositifs  
existants sur la  
condition  
animale





**Merci de votre attention**





## ANNEXE

# Plan cause animale de Pessac Bilan des actions 2020/2023



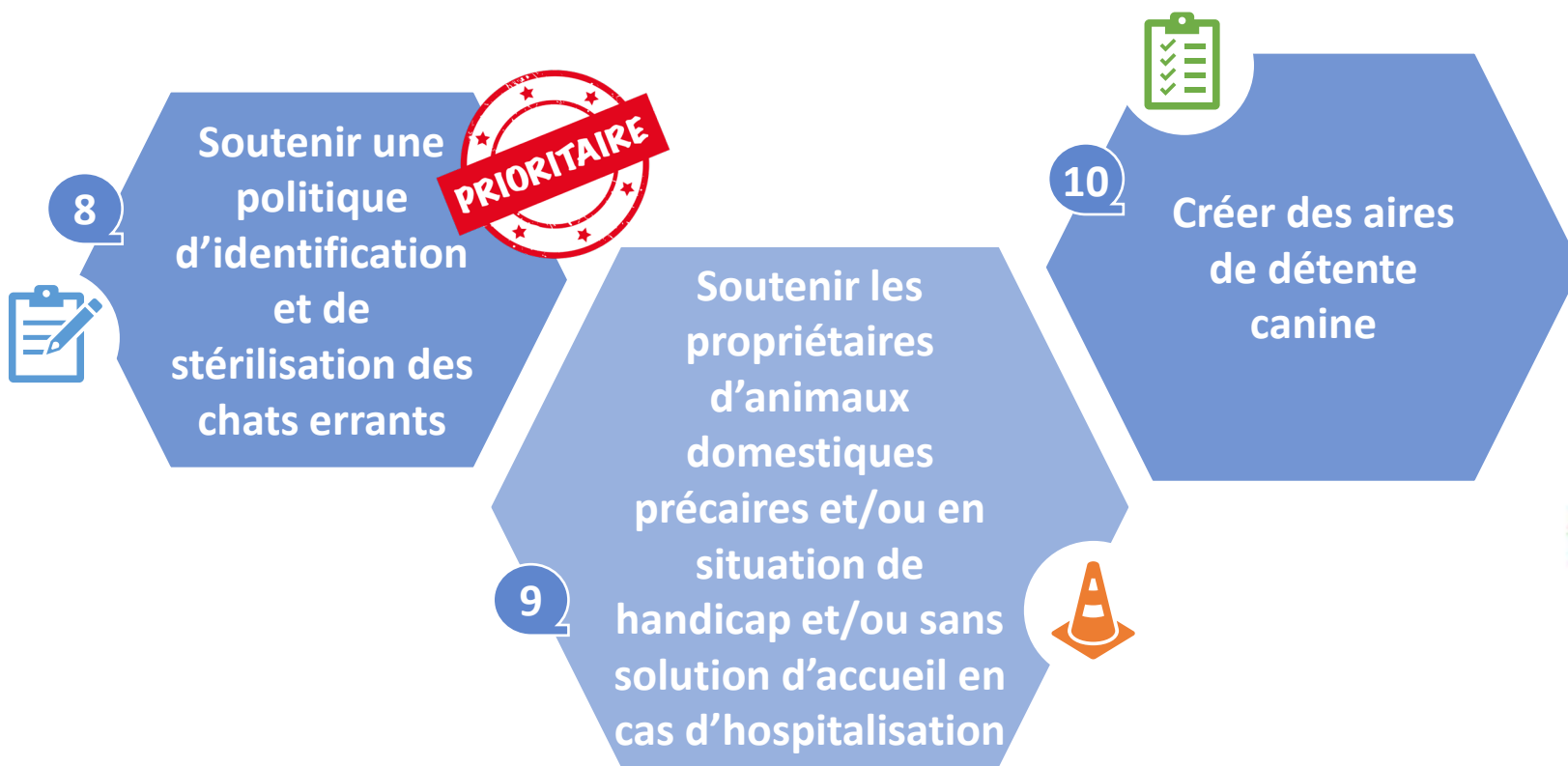


## Axe 1 : Sensibiliser au respect et au bien-être des animaux





## Axe 2 : Agir pour une meilleure cohabitation Homme/animal en ville





## Axe 3 : S'engager en faveur de la cause animale

11

Inclure une clause sur le bien-être animal dans le cahier des charges de la restauration collective

**PRIORITAIRE**

13

Sensibiliser les structures d'accueil (EHPAD, IME, ESAT, résidences pour personnes âgées) au bien-être animal

14

Poursuivre l'action engagée relative à la présence d'animaux sauvages dans les cirques

16

Engager un dialogue visant à encadrer la pratique de la pêche

12

Sensibiliser les usagers des restaurations scolaires et administrative aux alternatives aux repas avec viande

15

Engager un dialogue avec les chasseurs du territoire visant à instaurer une meilleure cohabitation





## Axe 4 : Informer et communiquer sur la cause animale

